

Rapport annuel 2024

Fonds de placement de droit suisse à compartiments (fonds ombrelle)

Rapport annuel révisé au 31 décembre 2024

Vaudoise Umbrella Fund – Defensive

Vaudoise Umbrella Fund – Balanced

Vaudoise Umbrella Fund – Dynamic

Rapport annuel révisé au 31 décembre 2024

Table des matières	Page	ISIN	
Organisation	2		
Vaudoise Umbrella Fund – Defensive	3	A/ M/ N/	CH0348205045 CH0348066819 CH0348066850
Vaudoise Umbrella Fund – Balanced	9	A/ N/	CH0348067023 CH0348067171
Vaudoise Umbrella Fund – Dynamic	15	A/ N/ S/	CH0348067270 CH0348067403 CH0526180770
Appendice des indications complémentaires	21		
Rapport abrégé de la société d’audit selon la loi sur les placements collectifs	25		
Autres informations	28		

Restrictions de vente

Les compartiments ne sont pas autorisés à la distribution à l'étranger. Les parts des compartiments ne peuvent être ni proposées, ni vendues, ni livrées à l'étranger.

En particulier, les parts des compartiments ne peuvent être ni proposées, ni vendues, ni livrées aux Etats-Unis.

Aucune action de participation ne sera proposée à l'intérieur même des Etats-Unis ou à des investisseurs qui sont des investisseurs américains. Un investisseur américain est toute personne qui:

- (i) est une personne des Etats-Unis au sens de l'article 7701(a)(30) du «Internal Revenue Code» des Etats-Unis de 1986, tel que modifié, et des réglementations du Trésor des Etats-Unis promulguées sur cette base;
- (ii) est une personne des Etats-Unis au sens de la réglementation S de l'«US Securities Act» de 1933 (17 CFR § 230.902(k));
- (iii) n'est pas une personne non américaine au sens de la règle 4.7 de la «Commodity Futures Trading Commission» des Etats-Unis (17 CFR § 4.7(a)(1)(iv));
- (iv) réside aux Etats-Unis au sens de la règle 202(a)(30)-1 de l'«Investment Advisers Act» des Etats-Unis de 1940, tel que modifié; ou
- (v) tout trust, entité ou autre structure créé(e) dans le but de permettre à des investisseurs américains d'investir dans cet fonds.

Site Internet

www.vaudoise.ch

Organisation

Direction du fonds

UBS Fund Management (Switzerland) SA
Aeschenvorstadt 1, 4002 Bâle

Conseil d'administration

Michael Kehl
Président
Managing Director
UBS Asset Management Switzerland S.A., Zurich

Daniel Brüllmann
Vice-Président
Managing Director
UBS Asset Management Switzerland S.A., Zurich

Francesca Gigli Prym
Membre
Managing Director
UBS Fund Management (Luxembourg) S.A.,
Luxembourg

Michèle Sennhauser
Membre
Executive Director
UBS Asset Management Switzerland S.A., Zurich

Andreas Binder
Membre indépendant
(depuis le 30.04.2024)

Franz Gysin
Membre indépendant

Werner Strebel
Membre indépendant

Direction

Eugène Del Cioppo
CEO
Responsable ManCo Substance & Oversight

Georg Pfister
Directeur adjoint,
Responsable Operating Office, Finance, HR

Marcus Eberlein
Responsable Investment Risk Control

Urs Fäs
Responsable Real Estate CH

Thomas Reisser
Responsable Compliance & Operational Risk Control

Yves Schepperle
Responsable WLS – Products

Beatrice Amez-Droz
Responsable WLS – Client Management

Banque dépositaire

UBS Switzerland SA, Zurich

Société d'audit

Ernst & Young SA, Bâle

Délégation des décisions de placement

VAUDOISE GENERALE, Compagnie
d'Assurances SA, Lausanne

Délégation de l'administration

L'administration du fonds de placement, en particulier la tenue de la comptabilité, le calcul des valeurs nettes d'inventaire, les décomptes fiscaux, l'exploitation des systèmes informatiques ainsi que l'établissement des comptes rendus d'activités sont transférés à Northern Trust Global Services SE Leudelange, Luxembourg, succursale de Bâle. Leur exécution est régie en détail par un contrat conclu entre les parties. Toutes les autres activités de la direction du fonds ainsi que le contrôle des autres tâches déléguées sont exécutés en Suisse.

Domiciles de paiement

UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich,
et ses agences en Suisse.

Distribution

VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA,
Lausanne.

Vaudoise Umbrella Fund – Defensive

Type autres fonds en investissements traditionnels

Comparaison sur 3 ans

	ISIN	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Fortune nette du fonds en CHF		60 562 786.05	54 314 038.71	48 000 824.03
Classe A	CH0348205045			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		97.00	92.30	88.49
Nombre de parts en circulation		144 726.8550	120 990.7270	96 054.4410
Classe M	CH0348066819			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		95.96	91.46	87.81
Nombre de parts en circulation		267 631.9300	214 403.8130	155 783.1820
Classe N	CH0348066850			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		97.78	93.15	89.36
Nombre de parts en circulation		213 141.6600	252 692.8530	288 949.7820

Performance¹

	Monnaie	2024	2023	2022
Classe A	CHF	5.1%	4.3%	-12.1%
Classe M	CHF	4.9%	4.1%	-12.2%
Classe N	CHF	5.4%	4.6%	-11.8%

¹ Le compartiment ne dispose pas de benchmark (conformément au contrat), aucune comparaison de la performance du compartiment avec un benchmark n'est donc effectuée.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de souscriptions et rachats des parts.

Structure du portefeuille-titres

Les émetteurs principaux en % de la fortune totale du fonds	
iShares SBI [®] ESG AAA-BBB Bond Index Fund (CH) I Class Y	35.88
LO Funds (CH) – Swiss Franc Credit Bond	7.95
CSIF CH Bond Switzerland AAA-BBB 1-5 ESG Blue	7.58
Swiss Life Funds (LUX) Bond ESG Global Corp	6.96
Zurich Invest Institutional Funds – ZIF Immobilien	6.31
Neuberger Berman Short Duration Emerging Market Debt Fund	6.07
Swisscanto (CH) Index Precious Metal Fund Gold Physical	5.99
AB SICAV – Short Duration High Yield Portfolio	4.46
Candriam Bonds Global High Yield	4.46
Muzinich Funds – Muzinich Emerging markets short duration Fund	3.68
Autres	9.48
Total	98.82

Les pourcentages ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

Compte de fortune

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Valeurs vénales		
Avoirs en banque		
– à vue	1 227 346.51	885 514.65
Valeurs mobilières		
– Unités d'autres instruments de placement collectif	59 874 095.47	52 619 751.33
Instruments financiers dérivés	-704 806.60	679 195.27
Autres actifs	187 250.38	145 956.88
Fortune totale du fonds	60 583 885.76	54 330 418.13
Autres engagements	-21 099.71	-16 379.42
Fortune nette du fonds	60 562 786.05	54 314 038.71

Compte de résultat

	1.1.2024-31.12.2024	1.1.2023-31.12.2023
	CHF	CHF
Revenus		
Produits des avoires en banque	4 200.05	6 730.97
Intérêts négatifs	-1 673.42	-5 252.99
Produits des valeurs mobilières		
– issus d'unités d'autres instruments de placement collectif	1 031 809.94	721 772.31
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	1 064.42	-4 326.16
Total des revenus	1 035 400.99	718 924.13
Charges		
Intérêts passifs	0.00	-608.98
Frais de révision	-17 377.40	-14 684.90
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe A	-57 714.88	-46 832.21
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe M	-140 443.00	-106 057.42
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe N	-29 599.40	-37 113.23
Autres charges	-1 394.40	-1 322.27
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	330.79	430.37
Total des charges	-246 198.29	-206 188.64
Résultat net	789 202.70	512 735.49
Gains et pertes en capitaux réalisés	43 831.52	-4 001 389.39
Résultat réalisé	833 034.22	-3 488 653.90
Gains et pertes en capitaux non réalisés	2 031 576.48	5 716 766.57
Résultat total	2 864 610.70	2 228 112.67

Utilisation du résultat

	1.1.2024-31.12.2024	1.1.2023-31.12.2023
	CHF	CHF
Produit net de l'exercice	789 202.70	512 735.49
Résultat disponible pour être réparti	789 202.70	512 735.49
Moins impôt anticipé fédéral ¹	-276 220.95	-179 457.42
Résultat retenu en vue d'être réinvesti	-512 981.75	-333 278.07
Report à compte nouveau	0.00	0.00

¹ Si la procédure de déclaration selon la circulaire AFC n° 24 du 20.11.2017, chiffre 2.4 en liaison avec l'art. 38.a de l'Ordonnance sur l'impôt anticipé s'applique, le réinvestissement brut a lieu.

Variation de la fortune nette du fonds

	1.1.2024-31.12.2024	1.1.2023-31.12.2023
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	54 314 038.71	48 000 824.03
Impôt anticipé fédéral payé	-81 465.09	-85 290.80
Solde des mouvements des parts	3 465 601.73	4 170 392.81
Résultat total	2 864 610.70	2 228 112.67
Fortune nette du fonds à la fin de la période sous revue	60 562 786.05	54 314 038.71

Evolution des parts en circulation

	1.1.2024-31.12.2024	1.1.2023-31.12.2023
	Nombre	Nombre
Classe A		
Situation au début de l'exercice	120 990.7270	96 054.4410
Parts émises	23 736.1280	24 936.2860
Parts rachetées	0.0000	0.0000
Situation à la fin de la période sous revue	144 726.8550	120 990.7270
Différence entre les parts émises et rachetées	23 736.1280	24 936.2860
Classe M		
Situation au début de l'exercice	214 403.8130	155 783.1820
Parts émises	53 228.1170	58 620.6310
Parts rachetées	0.0000	0.0000
Situation à la fin de la période sous revue	267 631.9300	214 403.8130
Différence entre les parts émises et rachetées	53 228.1170	58 620.6310
Classe N		
Situation au début de l'exercice	252 692.8530	288 949.7820
Parts émises	0.0000	0.0000
Parts rachetées	-39 551.1930	-36 256.9290
Situation à la fin de la période sous revue	213 141.6600	252 692.8530
Différence entre les parts émises et rachetées	-39 551.1930	-36 256.9290

Résultat prévu pour être réinvesti (Thésaurisation)

Classe A

Thésaurisation au 2.4.2025

Thésaurisation brute	CHF	1.226
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.429
Thésaurisation nette par part	CHF	0.797

Classe M

Thésaurisation au 2.4.2025

Thésaurisation brute	CHF	1.072
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.375
Thésaurisation nette par part	CHF	0.697

Classe N

Thésaurisation au 2.4.2025

Thésaurisation brute	CHF	1.522
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.533
Thésaurisation nette par part	CHF	0.989

¹ Si la procédure de déclaration selon la circulaire AFC n° 24 du 20.11.2017, chiffre 2.4 en liaison avec l'art. 38.a de l'Ordonnance sur l'impôt anticipé s'applique, le réinvestissement brut a lieu.

Inventaire de la fortune du fonds

Titres	31.12.2023 Quantité/ Nominal	Achats ¹	Ventes ²	31.12.2024 Quantité/ Nominal	Valeur vénale ³ en CHF	en % ³	dont en prêt Quantité/Nominal
--------	------------------------------------	---------------------	---------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-------------------	-------------------------------------

Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé

Certificats d'investissement, de type ouvert

Global

AB SICAV SHORT DUR HIGH YIELD PORTFOLIO I2-CAP**	USD	144 336		31 886	112 450	2 704 645	4.46
CANDR BONDS-GLB HI YLD-V2AEU-SHS-V2-CAPITALISATION**	EUR		1 795		1 795	2 699 043	4.46
CSIF CH BOND AGGREGATE GLOBAL EX CHF ESG BLUE-QB**	CHF	4 748	649	2 773	2 624	2 088 467	3.45
FISCH - BOND GLOBAL HIGH YIELD FUND-SHS-MD-CAP**	USD	15 248		15 248			
JPMORGAN INVESTMENT FUNDS -I (ACC) USD- CAPITALISATION**	USD	12 351		2 163	10 188	1 786 292	2.95
LO FUNDS (CH) - SWISS FRANC CREDIT BOND Z**	CHF	41 217			41 217	4 813 875	7.95
MUZINICH FUNDS - EM SHORT DURATION FUND-H- HDG USD-ACC**	USD	14 793	4 854		19 647	2 228 125	3.68
NEUBERGER BERMAN SHORT DURATION EM DEBT FD-CLASS-I-USD-ACC**	USD	207 225	85 409		292 634	3 678 320	6.07
PICTET CH - SHORT-TERM MONEY MARKET CHF-UNITS -I DY**	CHF	4 008		1 803	2 205	1 870 803	3.09
SWISS LIFE FUNDS LUX - BOND ESG GLOBAL CORP--SHS-AM-CAP**	EUR	242	195		437	4 217 989	6.96
Total Global						26 087 559	43.06

Suisse

CSIF CH BOND SWITZERLAND AAA-BBB 1-5 ESG BLUE-UNITS QB**	CHF	6 482	681	2 833	4 330	4 593 433	7.58
ISHARES SBI ESG AAA-BBB BOND INDEX FUND CH-ANTEILE -Y CHF-**	CHF	17 331	4 807		22 138	21 742 692	35.89
SWISSCANTO CH IDX PRECIOUS METAL FD GOLD PHY-GT-USD-CAP**	USD	19 293			19 293	3 626 591	5.99
ZIF IMMOBILIEN INDIRECT SCHWEIZ ANTEILE KLASSE-I-DIST**	CHF	2 165	447	2 612			
ZURICH INVEST INSTITUTIONAL FUNDS - ZIF IMMOBILIEN-UNITS-Z-**	CHF		3 239		3 239	3 823 821	6.30
Total Suisse						33 786 536	55.76

Total Certificats d'investissement, de type ouvert

59 874 095 98.82

Total Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé

59 874 095 98.82

Total des valeurs mobilières

59 874 095 98.82

(dont en prêt

0.00)

Avoirs en banque à vue

1 227 347 2.03

Instruments financiers dérivés

-704 807 -1.16

Autres actifs

187 251 0.31

Fortune totale du fonds

60 583 886 100.00

Autres engagements

-21 100

Fortune nette du fonds

60 562 786

Catégorie d'évaluation

Valeur vénale au
31.12.2024

En %
de la fortune
totale du fonds³

Investissements évalués aux cours du marché principal

–

Investissements évalués selon les paramètres observables sur le marché

59 169 288 97.66

Investissements évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés

en tenant compte des conditions actuelles du marché

–

Total

59 169 288 97.66

¹ Les «Achats» comprennent: achats / attributions à partir des droits de souscription / attributions sur la base des titres en portefeuille / changements de la dénomination / conversions / distributions en titres / échanges / répartitions des titres / «splits» / titres gratuits / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / apports en nature

² Les «Ventes» comprennent: échanges / exercices des droits de souscription et d'options / remboursements / «reverse-splits» / sortie due à l'échéance / tirages au sort / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / ventes / retraits en nature

³ Les éventuelles différences au niveau du total s'expliquent par des arrondis

** évaluées selon les paramètres observables sur le marché

Instruments financiers dérivés

Selon OPCC-FINMA, Art. 23

Dérivés sur devises ouverts à la fin de la période sous revue

Vente Monnaie	Vente Montant	Achat Monnaie	Achat Montant	Date d'échéance	Valeur de remplacement en CHF	En % de la fortune
Opérations à terme sur devises**						
JPY	55 000 000	CHF	318 183	17.01.2025	1 002	0.00
EUR	7 300 000	CHF	6 810 535	17.01.2025	-32 461	-0.05
USD	13 000 000	CHF	11 084 450	17.01.2025	-676 865	-1.12
CHF	205 468	JPY	35 000 000	17.01.2025	-3 626	-0.01
CHF	440 281	USD	500 000	17.01.2025	12 078	0.03
EUR	500 000	CHF	463 764	17.01.2025	-4 935	-0.01
					-704 807	-1.16

Les indications ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

** évaluées selon les paramètres observables sur le marché

Dérivés sur devises effectués pendant la période sous revue

Vente Monnaie	Vente Montant	Achat Monnaie	Achat Montant	Date d'échéance
Opérations à terme sur devises				
USD	2 444 400	EUR	2 250 000	12.04.2024
EUR	3 300 000	CHF	3 086 226	19.04.2024
USD	15 000 000	CHF	12 868 800	19.04.2024
EUR	2 250 000	USD	2 445 053	19.04.2024
EUR	5 550 000	CHF	5 346 315	19.07.2024
USD	13 000 000	CHF	11 717 030	19.07.2024
JPY	55 000 000	CHF	311 905	18.10.2024
EUR	6 200 000	CHF	5 964 772	18.10.2024
USD	11 600 000	CHF	10 159 883	18.10.2024
USD	900 000	CHF	759 735	18.10.2024
EUR	600 000	CHF	562 590	18.10.2024
JPY	55 000 000	CHF	318 183	17.01.2025
EUR	7 300 000	CHF	6 810 535	17.01.2025
USD	13 000 000	CHF	11 084 450	17.01.2025
EUR	500 000	CHF	463 764	17.01.2025
CHF	205 468	JPY	35 000 000	17.01.2025
CHF	440 281	USD	500 000	17.01.2025
EUR	500 000	CHF	463 764	17.01.2025

Indications complémentaires

Instruments financiers dérivés

Procédure de mesure des risques Commitment
 approche I: Art. 34 OPCC-FINMA

Position	montant en CHF	En % de la fortune nette du fonds
Total des positions augmentant l'engagement	654 949.57	1.08%
Total des positions réduisant l'engagement	19 418 093.53	32.06%

Prêts de valeurs mobilières

La direction du fonds ne pratique pas d'opérations de
 prêts de valeurs mobilières.

Opérations de pension

La direction du fonds n'effectue pas d'opérations de
 mise ou prise en pension.

Rémunération réglementaire à la direction du fonds

Commission forfaitaire de gestion

- Commission forfaitaire de gestion effective:

Classe A	0.45% p.a. ¹
Classe M	0.60% p.a. ²
Classe N	0.14% p.a. ³
- Commission forfaitaire de gestion maximum
 pour toutes les classes selon le contrat
 de fonds: 1.5% p.a.;
 calculée sur la fortune nette moyenne du fonds.

La commission de gestion des fonds cibles dans
 lesquels il est investi ne peut représenter que 2% au
 maximum.

¹ La commission de gestion forfaitaire effective a été diminuée de 0.46% à 0.45% p.a. le 03.01.2024.
² La commission de gestion forfaitaire effective a été diminuée de 0.61% à 0.60% p.a. le 03.01.2024.
³ La commission de gestion forfaitaire effective a été diminuée de 0.16% à 0.14% p.a. le 03.01.2024.

Accords de rétrocessions de commissions («commission sharing agreements») et commissions en nature («soft commissions»)

La direction du fonds n'a pas conclu d'accords de
 rétrocessions de commissions («commission sharing
 agreements») ou d'accords concernant des «soft
 commissions».

Total Expense Ratio (TER)

Cet indice a été calculé conformément à la «directive
 de la AMAS dans la version valable actuellement sur
 le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER)
 des placements collectifs de capitaux». Il exprime,
 de manière rétrospective et en pourcentage du total
 des actifs nets, l'ensemble des commissions et frais
 imputés au fur et à mesure sur le total des actifs nets
 (charges d'exploitation).

TER composé pour les 12 derniers mois:	
Classe A	0.71%
Classe M	0.86%
Classe N	0.41%

Principes de l'évaluation et du calcul de la valeur nette d'inventaire

Cf. appendice indications complémentaires.

Taux de change

EUR 1	=	CHF	0.938422
USD 1	=	CHF	0.906250

Vaudoise Umbrella Fund – Balanced

Type autres fonds en investissements traditionnels

Comparaison sur 3 ans

	ISIN	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Fortune nette du fonds en CHF		147 676 546.69	121 837 196.07	105 738 474.39
Classe A	CH0348067023			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		120.39	109.83	103.70
Nombre de parts en circulation		1 060 774.6470	901 418.8900	730 599.8230
Classe N	CH0348067171			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		131.12	119.56	112.72
Nombre de parts en circulation		152 299.0750	190 992.5430	265 894.1010

Performance¹

	Monnaie	2024	2023	2022
Classe A	CHF	9.6%	5.9%	-15.5%
Classe N	CHF	10.2%	6.4%	-15.1%

¹ Le compartiment ne dispose pas de benchmark (conformément au contrat), aucune comparaison de la performance du compartiment avec un benchmark n'est donc effectuée.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de souscriptions et rachats des parts.

Structure du portefeuille-titres

Les 10 émetteurs principaux en % de la fortune totale du fonds	
iShares SBI® ESG AAA-BBB Bond Index Fund (CH) Class Y	19.51
1895 Fund – ESG Global Equities Passive Fund	19.23
1956 Fund – Swiss Large Cap Passive	14.04
Zurich Invest Institutional Funds – ZIF Immobilien	6.67
Swisscanto (CH) Index Precious Metal Fund Gold Physical	5.78
Neuberger Berman Short Duration Emerging Market Debt Fund	4.57
LO Funds (CH) – Swiss Franc Credit Bond	4.36
CSIF CH Bond Aggregate Global EX CHF ESG Blue	3.60
Swiss Life Funds Lux – Bond ESG Global Corp	3.59
T Rowe Price Funds Sicav – US Smaller Companies Equity Fund	3.14
Autres	15.44
Total	99.93

Les pourcentages ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

Compte de fortune

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Valeurs vénales		
Avoirs en banque		
– à vue	892 831.26	243 019.22
Valeurs mobilières		
– Unités d'autres instruments de placement collectif	147 632 318.27	120 448 458.09
Instruments financiers dérivés	-1 205 726.20	959 163.02
Autres actifs	429 577.52	238 637.67
Fortune totale du fonds	147 749 000.85	121 889 278.00
Autres engagements	-72 454.16	-52 081.93
Fortune nette du fonds	147 676 546.69	121 837 196.07

Compte de résultat

	1.1.2024-31.12.2024	1.1.2023-31.12.2023
	CHF	CHF
Revenus		
Produits des avoires en banque	20 112.76	12 004.09
Intérêts négatifs	-3 813.83	-10 037.23
Produits des valeurs mobilières		
– issus d'unités d'autres instruments de placement collectif	2 852 567.83	1 778 296.11
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	15 856.20	39 563.83
Total des revenus	2 884 722.96	1 819 826.80
Charges		
Intérêts passifs	0.00	-114.05
Frais de révision	-17 377.40	-12 530.90
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe A	-744 961.69	-579 996.25
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe N	-25 049.13	-30 915.49
Autres charges	-1 508.38	-1 381.22
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	1 998.74	-4 731.63
Total des charges	-786 897.86	-629 669.54
Résultat net	2 097 825.10	1 190 157.26
Gains et pertes en capitaux réalisés	1 027 232.30	-2 680 832.14
Résultat réalisé	3 125 057.40	-1 490 674.88
Gains et pertes en capitaux non réalisés	9 358 953.86	8 157 971.20
Résultat total	12 484 011.26	6 667 296.32

Utilisation du résultat

	1.1.2024-31.12.2024	1.1.2023-31.12.2023
	CHF	CHF
Produit net de l'exercice	2 097 825.10	1 190 157.26
Résultat disponible pour être réparti	2 097 825.10	1 190 157.26
Moins impôt anticipé fédéral ¹	-734 238.79	-416 555.04
Résultat retenu en vue d'être réinvesti	-1 363 586.31	-773 602.22
Report à compte nouveau	0.00	0.00

¹ Si la procédure de déclaration selon la circulaire AFC n° 24 du 20.11.2017, chiffre 2.4 en liaison avec l'art. 38.a de l'Ordonnance sur l'impôt anticipé s'applique, le réinvestissement brut a lieu.

Variation de la fortune nette du fonds

	1.1.2024-31.12.2024	1.1.2023-31.12.2023
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	121 837 196.07	105 738 474.39
Impôt anticipé fédéral payé	-87 804.58	-76 740.80
Solde des mouvements des parts	13 443 143.94	9 508 166.16
Résultat total	12 484 011.26	6 667 296.32
Fortune nette du fonds à la fin de la période sous revue	147 676 546.69	121 837 196.07

Evolution des parts en circulation

	1.1.2024-31.12.2024	1.1.2023-31.12.2023
	Nombre	Nombre
Classe A		
Situation au début de l'exercice	901 418.8900	730 599.8230
Parts émises	170 719.3940	180 056.0890
Parts rachetées	-11 363.6370	-9 237.0220
Situation à la fin de la période sous revue	1 060 774.6470	901 418.8900
Différence entre les parts émises et rachetées	159 355.7570	170 819.0670
Classe N		
Situation au début de l'exercice	190 992.5430	265 894.1010
Parts émises	0.0000	0.0000
Parts rachetées	-38 693.4680	-74 901.5580
Situation à la fin de la période sous revue	152 299.0750	190 992.5430
Différence entre les parts émises et rachetées	-38 693.4680	-74 901.5580

Résultat prévu pour être réinvesti (Thésaurisation)

Classe A

Thésaurisation au 2.4.2025

Thésaurisation brute	CHF	1.628
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.570
Thésaurisation nette par part	CHF	1.058

Classe N

Thésaurisation au 2.4.2025

Thésaurisation brute	CHF	2.433
Moins impôt anticipé fédéral	CHF	-0.852
Thésaurisation nette par part	CHF	1.581

¹ Si la procédure de déclaration selon la circulaire AFC n° 24 du 20.11.2017, chiffre 2.4 en liaison avec l'art. 38.a de l'Ordonnance sur l'impôt anticipé s'applique, le réinvestissement brut a lieu.

Inventaire de la fortune du fonds

Titres	31.12.2023 Quantité/ Nominal	Achats ¹	Ventes ²	31.12.2024 Quantité/ Nominal	Valeur vénale ³ en CHF	en % ³	dont en prêt Quantité/Nominal
--------	------------------------------------	---------------------	---------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-------------------	-------------------------------------

Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé

Certificats d'investissement, de type ouvert

Europe

BERENBERG EUROPEAN SMALL CAP-M-CAPITALISATION**	EUR	17 238		5 283	11 955	1 682 731	1.14
Total Europe						1 682 731	1.14

Global

1895 FUND - ESG GLOBAL EQUITIES PASSIVE F**	CHF	17 826	1 306	1 270	17 862	28 410 093	19.23
AB SICAV SHORT DUR HIGH YIELD PORTFOLIO I2-CAP**	USD	224 577		58 412	166 165	3 996 588	2.70
CANDR BONDS-GLB HI YLD-V2AEU-SHS-V2-CAPITALISATION**	EUR		2 403		2 403	3 614 089	2.45
CSIF CH BOND AGGREGATE GLOBAL EX CHF ESG BLUE-QB**	CHF	5 388	1 299		6 687	5 323 021	3.60
CSIF LUX EQUITY EMERGING MARKETS ESG BLUE-QB USD-CAP**	USD	3 912			3 912	3 823 809	2.59
JPMORGAN INVESTMENT FUNDS -I (ACC) USD- CAPITALISATION**	USD	14 529			14 529	2 547 513	1.72
LO FUNDS (CH) - SWISS FRANC CREDIT BOND Z**	CHF	46 497	8 673		55 170	6 443 465	4.36
NEUBERGER BERMAN SHORT DURATION EM DEBT FD-CLASS-I-USD-ACC**	USD	419 519	118 214		537 733	6 759 134	4.57
PICTET CH - SHORT-TERM MONEY MARKET CHF-UNITS -I DY**	CHF	5 488		5 488			
SWISS LIFE FUNDS LUX - BOND ESG GLOBAL CORP--SHS-AM-CAP**	EUR	284	265		549	5 305 948	3.59
Total Global						66 223 662	44.82

Suisse

1956 FUND-SWISS LARGE CAP PASSIVE-UNITS -A-**	CHF		210 000		210 000	20 737 500	14.04
CSIF CH BOND SWITZERLAND AAA-BBB 1-5 ESG BLUE-UNITS QB**	CHF	7 281	972	5 664	2 589	2 745 939	1.86
ETHOS-EQUITIES CH INDEXED CORPORATE GOVERNANCE-UNITS-Z**	CHF	65 087	10 164	75 251			
ISHARES SBI ESG AAA-BBB BOND INDEX FUND CH-ANTEILE -Y CHF-**	CHF	19 439	9 912		29 351	28 826 084	19.51
JSS SUSTAINABLE EQUIT-SARASEL-NAME-ANTEILE KLASSE-I CHF DIST**	CHF	1 164			1 164	1 907 064	1.29
PICTET CH - SWISS MID SMALL CAP-Z DY-CHF**	CHF		274		274	2 488 361	1.68
SWISSCANTO CH IDX PRECIOUS METAL FD GOLD PHY-GT-USD-CAP**	USD	42 406	3 000		45 406	8 535 241	5.78
ZIF IMMOBILIEN INDIREKT SCHWEIZ ANTEILE KLASSE-I-DIST**	CHF	5 417	447	5 864			
ZURICH INVEST INSTITUTIONAL FUNDS - ZIF IMMOBILIEN-UNITS-Z**	CHF		8 343		8 343	9 850 273	6.67
Total Suisse						75 090 462	50.82

Etats-Unis

T ROWE PRICE FUNDS SICAV - US SMALLER COMPANIES EQUITY FD-I**	USD	38 027	4 787		42 814	4 635 464	3.15
Total Etats-Unis						4 635 464	3.15

Total Certificats d'investissement, de type ouvert

147 632 318 99.93

Total Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé

147 632 318 99.93

Total des valeurs mobilières (dont en prêt)

147 632 318 99.93
(dont en prêt 0.00)

Avoirs en banque à vue					892 831	0.60
Instruments financiers dérivés					-1 205 726	-0.82
Autres actifs					429 578	0.29
Fortune totale du fonds					147 749 001	100.00

Autres engagements					-72 454	
Fortune nette du fonds					147 676 547	

Catégorie d'évaluation

	Valeur vénale au 31.12.2024	En % de la fortune totale du fonds ³
Investissements évalués aux cours du marché principal	-	-
Investissements évalués selon les paramètres observables sur le marché	146 426 592	99.11
Investissements évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés en tenant compte des conditions actuelles du marché	-	-
Total	146 426 592	99.11

¹ Les «Achats» comprennent: achats / attributions à partir des droits de souscription / attributions sur la base des titres en portefeuille / changements de la dénomination / conversions / distributions en titres / échanges / répartitions des titres / «splits» / titres gratuits / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / apports en nature

² Les «Ventes» comprennent: échanges / exercices des droits de souscription et d'options / remboursements / «reverse-splits» / sortie due à l'échéance / tirages au sort / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / ventes / retraits en nature

³ Les éventuelles différences au niveau du total s'expliquent par des arrondis

** évaluées selon les paramètres observables sur le marché

Instruments financiers dérivés

Selon OPCC-FINMA, Art. 23

Dérivés sur devises ouverts à la fin de la période sous revue

Vente Monnaie	Vente Montant	Achat Monnaie	Achat Montant	Date d'échéance	Valeur de remplacement en CHF	En % de la fortune
Opérations à terme sur devises**						
EUR	9 000 000	CHF	8 396 550	17.01.2025	-40 021	-0.03
USD	22 200 000	CHF	18 928 830	17.01.2025	-1 155 877	-0.78
EUR	1 000 000	CHF	927 568	17.01.2025	-9 828	-0.01
					-1 205 726	-0.82

Les indications ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

** évaluées selon les paramètres observables sur le marché

Dérivés sur devises effectués pendant la période sous revue

Vente Monnaie	Vente Montant	Achat Monnaie	Achat Montant	Date d'échéance
Opérations à terme sur devises				
EUR	5 500 000	CHF	5 143 710	19.04.2024
USD	20 500 000	CHF	17 587 360	19.04.2024
EUR	5 500 000	CHF	5 298 150	19.07.2024
USD	21 000 000	CHF	18 927 510	19.07.2024
USD	1 000 000	CHF	885 100	22.07.2024
EUR	8 000 000	CHF	7 696 480	18.10.2024
USD	20 000 000	CHF	17 517 040	18.10.2024
USD	500 000	CHF	422 075	18.10.2024
EUR	500 000	CHF	468 825	18.10.2024
EUR	9 000 000	CHF	8 396 550	17.01.2025
USD	22 200 000	CHF	18 928 830	17.01.2025
EUR	1 000 000	CHF	927 568	17.01.2025

Indications complémentaires

Instruments financiers dérivés

Procédure de mesure des risques Commitment
 approche I: Art. 34 OPCC-FINMA

Position	montant en CHF	En % de la fortune nette du fonds
Total des positions augmentant l'engagement	–	–
Total des positions réduisant l'engagement	29 502 968.75	19.98%

Prêts de valeurs mobilières

La direction du fonds ne pratique pas d'opérations de
 prêts de valeurs mobilières.

Opérations de pension

La direction du fonds n'effectue pas d'opérations de
 mise ou prise en pension.

Rémunération réglementaire à la direction du fonds

Commission forfaitaire de gestion

- Commission forfaitaire de gestion effective:
 - Classe A 0.63% p.a.;
 - Classe N 0.13% p.a.;
- Commission forfaitaire de gestion maximum
 pour toutes les classes selon le contrat
 de fonds: 1.5% p.a.;
- calculée sur la fortune nette moyenne du fonds.

La commission de gestion des fonds cibles dans
 lesquels il est investi ne peut représenter que 2% au
 maximum.

¹ La commission de gestion forfaitaire effective a été diminuée de 0.14% à 0.13% p.a. le 03.01.2024.

Accords de rétrocessions de commissions («commission sharing agreements») et commissions en nature («soft commissions»)

La direction du fonds n'a pas conclu d'accords de
 rétrocessions de commissions («commission sharing
 agreements») ou d'accords concernant des «soft
 commissions».

Total Expense Ratio (TER)

Cet indice a été calculé conformément à la «directive
 de la AMAS dans la version valable actuellement sur
 le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER)
 des placements collectifs de capitaux». Il exprime,
 de manière rétrospective et en pourcentage du total
 des actifs nets, l'ensemble des commissions et frais
 imputés au fur et à mesure sur le total des actifs nets
 (charges d'exploitation).

TER composé pour les 12 derniers mois:

Classe A	0.87%*
Classe N	0.37%*

* Le fonds cible 1956 Fund Swiss Large Cap Passive ne publie pas de TER selon le standard de la branche. La part du TER composé est établie selon la «directive de la AMAS dans la version valable actuellement sur le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) de placements collectifs de capitaux».

Principes de l'évaluation et du calcul de la valeur nette d'inventaire

Cf. appendice indications complémentaires.

Taux de change

EUR 1	=	CHF	0.938422
USD 1	=	CHF	0.906250

Vaudoise Umbrella Fund – Dynamic

Type autres fonds en investissements traditionnels

Comparaison sur 3 ans

	ISIN	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Fortune nette du fonds en CHF		108 330 521.28	95 275 507.00	79 388 100.31
Classe A	CH0348067270			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		146.52	127.86	118.83
Nombre de parts en circulation		376 387.1180	316 254.8670	243 443.3340
Classe N	CH0348067403			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		172.73	150.53	139.39
Nombre de parts en circulation		219 895.5930	294 322.8490	321 192.0080
Classe S	CH0526180770			
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		135.46	118.20	109.85
Nombre de parts en circulation		112 213.6980	89 145.8110	51 797.9610

Performance¹

	Monnaie	2024	2023	2022
Classe A	CHF	14.6%	7.6%	-18.2%
Classe N	CHF	15.3%	8.2%	-17.7%
Classe S	CHF	14.6%	7.6%	-18.2%

¹ Le compartiment ne dispose pas de benchmark (conformément au contrat) aucune comparaison de la performance du compartiment avec un benchmark n'est donc effectuée.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future.
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de souscriptions et rachats des parts.

Structure du portefeuille-titres

Les émetteurs principaux en % de la fortune totale du fonds	
1895 Fund – ESG Global Equities Passive Fund	40.14
1956 Fund – Swiss Large Cap Passive	18.68
Ethos – Equities CH Indexed Corporate Governance	11.93
T Rowe Price Funds Sicav – US Smaller Companies Equity Fund	5.67
Swisscanto (CH) Index Precious Metal Fund Gold Physical	5.41
Zurich Invest Institutional Funds – ZIF Immobilien	5.41
CSIF Lux Equity Emerging Markets ESG Blue	4.83
Berenberg European Small Cap-M	2.83
Pictet Fund CH – Swiss Mid Small Cap	2.05
Sarasin Saraselect	1.48
Total	98.43

Les pourcentages ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

Compte de fortune

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Valeurs vénales		
Avoirs en banque		
– à vue	1 553 962.76	1 482 349.06
Valeurs mobilières		
– Unités d'autres instruments de placement collectif	106 681 041.57	93 413 950.69
Instruments financiers dérivés	-262 153.36	256 115.79
Autres actifs	407 730.32	157 846.72
Fortune totale du fonds	108 380 581.29	95 310 262.26
Autres engagements	-50 060.01	-34 755.26
Fortune nette du fonds	108 330 521.28	95 275 507.00

Compte de résultat

	1.1.2024-31.12.2024	1.1.2023-31.12.2023
	CHF	CHF
Revenus		
Produits des avoires en banque	7 180.18	9 927.51
Intérêts négatifs	-3 278.95	-6 406.34
Produits des valeurs mobilières		
– issus d'unités d'autres instruments de placement collectif	2 462 746.63	1 427 595.15
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	21 502.75	76 797.35
Total des revenus	2 488 150.61	1 507 913.67
Charges		
Intérêts passifs	0.00	-294.60
Frais de révision	-17 377.40	-14 684.90
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe A	-373 209.93	-271 906.11
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe N	-50 729.94	-61 918.99
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe S	-98 472.72	-54 529.56
Autres charges	-1 463.40	-1 354.27
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	-14 706.81	-3 782.96
Total des charges	-555 960.20	-408 471.39
Résultat net	1 932 190.41	1 099 442.28
Gains et pertes en capitaux réalisés	741 125.56	3 029 988.40
Résultat réalisé	2 673 315.97	4 129 430.68
Gains et pertes en capitaux non réalisés	10 936 697.66	2 485 113.21
Résultat total	13 610 013.63	6 614 543.89

Utilisation du résultat

	1.1.2024-31.12.2024	1.1.2023-31.12.2023
	CHF	CHF
Produit net de l'exercice	1 932 190.41	1 099 442.28
Résultat disponible pour être réparti	1 932 190.41	1 099 442.28
Moins impôt anticipé fédéral ¹	-676 266.64	-384 804.80
Résultat retenu en vue d'être réinvesti	-1 255 923.77	-714 637.48
Report à compte nouveau	0.00	0.00

¹ Si la procédure de déclaration selon la circulaire AFC n° 24 du 20.11.2017, chiffre 2.4 en liaison avec l'art. 38.a del'Ordonnance sur l'impôt anticipé s'applique, le réinvestissement brut a lieu.

Variation de la fortune nette du fonds

	1.1.2024-31.12.2024	1.1.2023-31.12.2023
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds au début de l'exercice	95 275 507.00	79 388 100.31
Impôt anticipé fédéral payé	-180 200.97	-101 119.91
Solde des mouvements des parts	-374 798.38	9 373 982.71
Résultat total	13 610 013.63	6 614 543.89
Fortune nette du fonds à la fin de la période sous revue	108 330 521.28	95 275 507.00

Evolution des parts en circulation

	1.1.2024-31.12.2024	1.1.2023-31.12.2023
	Nombre	Nombre
Classe A		
Situation au début de l'exercice	316 254.8670	243 443.3340
Parts émises	68 472.3500	76 802.5940
Parts rachetées	-8 340.0990	-3 991.0610
Situation à la fin de la période sous revue	376 387.1180	316 254.8670
Différence entre les parts émises et rachetées	60 132.2510	72 811.5330
Classe N		
Situation au début de l'exercice	294 322.8490	321 192.0080
Parts émises	0.0000	0.0000
Parts rachetées	-74 427.2560	-26 869.1590
Situation à la fin de la période sous revue	219 895.5930	294 322.8490
Différence entre les parts émises et rachetées	-74 427.2560	-26 869.1590
Classe S		
Situation au début de l'exercice	89 145.8110	51 797.9610
Parts émises	23 067.8870	37 347.8500
Parts rachetées	0.0000	0.0000
Situation à la fin de la période sous revue	112 213.6980	89 145.8110
Différence entre les parts émises et rachetées	23 067.8870	37 347.8500

Résultat prévu pour être réinvesti (Thésaurisation)

Classe A

Thésaurisation au 2.4.2025

Thésaurisation brute	CHF	2.286
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.800
Thésaurisation nette par part	CHF	1.486

Classe N

Thésaurisation au 2.4.2025

Thésaurisation brute	CHF	3.816
Moins impôt anticipé fédéral	CHF	-1.336
Thésaurisation nette par part	CHF	2.480

Classe S

Thésaurisation au 2.4.2025

Thésaurisation brute	CHF	2.069
Moins impôt anticipé fédéral ¹	CHF	-0.724
Thésaurisation nette par part	CHF	1.345

¹ Si la procédure de déclaration selon la circulaire AFC n° 24 du 20.11.2017, chiffre 2.4 en liaison avec l'art. 38.a del'Ordonnance sur l'impôt anticipé s'applique, le réinvestissement brut a lieu.

Inventaire de la fortune du fonds

Titres	31.12.2023 Quantité/ Nominal	Achats ¹	Ventes ²	31.12.2024 Quantité/ Nominal	Valeur vénale ³ en CHF	en % ³	dont en prêt Quantité/Nominal
--------	------------------------------------	---------------------	---------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-------------------	-------------------------------------

Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé

Certificats d'investissement, de type ouvert

Europe

BERENBERG EUROPEAN SMALL CAP-M-CAPITALISATION**	EUR	24 109	4 974	7 265	21 818	3 071 010	2.83
Total Europe						3 071 010	2.83

Global

1895 FUND - ESG GLOBAL EQUITIES PASSIVE F**	CHF	27 560	1 382	1 602	27 340	43 486 488	40.12
CSIF LUX EQUITY EMERGING MARKETS ESG BLUE-QB USD-CAP**	USD	6 379		1 018	5 361	5 240 131	4.83
Total Global						48 726 619	44.96

Suisse

1956 FUND-SWISS LARGE CAP PASSIVE-UNITS -A-**	CHF		205 000		205 000	20 243 750	18.68
ETHOS - EQUITIES CH INDEXED CORPORATE GOVERNANCE-E**	CHF		2 092	2 092			
ETHOS-EQUITIES CH INDEXED CORPORATE GOVERNANCE-UNITS-Z**	CHF	102 182	10 207	69 372	43 017	12 924 864	11.93
JSS SUSTAINABLE EQUIT-SARASEL-NAME-ANTEILE KLASSE-I CHF DIST**	CHF		981		981	1 607 576	1.48
PICTET CH - SWISS MID SMALL CAP-Z DY-CHF**	CHF		190	55	245	2 222 146	2.05
SWISSCANTO CH IDX PRECIOUS METAL FD GOLD PHY-GT-USD-CAP**	USD	31 217			31 217	5 867 969	5.41
ZIF IMMOBILIEN INDIREKT SCHWEIZ ANTEILE KLASSE-I-DIST**	CHF	4 661		4 661			
ZURICH INVEST INSTITUTIONAL FUNDS - ZIF IMMOBILIEN-UNITS-Z-**	CHF		4 970		4 970	5 867 242	5.41
Total Suisse						48 733 546	44.97

Etats-Unis

T ROWE PRICE FUNDS SICAV - US SMALLER COMPANIES EQUITY FD-I**	USD	56 801			56 801	6 149 867	5.67
Total Etats-Unis						6 149 867	5.67

Total Certificats d'investissement, de type ouvert

106 681 042 98.43

Total Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé

106 681 042 98.43

Total des valeurs mobilières

106 681 042 98.43

(dont en prêt

0.00)

Avoirs en banque à vue					1 553 963	1.43
Instruments financiers dérivés					-262 153	-0.24
Autres actifs					407 729	0.38
Fortune totale du fonds					108 380 581	100.00

Autres engagements

-50 060

Fortune nette du fonds

108 330 521

Catégorie d'évaluation

Valeur vénale au
31.12.2024

En %
de la fortune
totale du fonds³

Investissements évalués aux cours du marché principal					-	-
Investissements évalués selon les paramètres observables sur le marché					106 418 889	98.19
Investissements évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés en tenant compte des conditions actuelles du marché					-	-
Total					106 418 889	98.19

¹ Les «Achats» comprennent: achats / attributions à partir des droits de souscription / attributions sur la base des titres en portefeuille / changements de la dénomination / conversions / distributions en titres / échanges / répartitions des titres / «splits» / titres gratuits / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / apports en nature

² Les «Ventes» comprennent: échanges / exercices des droits de souscription et d'options / remboursements / «reverse-splits» / sortie due à l'échéance / tirages au sort / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / ventes / retraits en nature

³ Les éventuelles différences au niveau du total s'expliquent par des arrondis

** évaluées selon les paramètres observables sur le marché

Instruments financiers dérivés

Selon OPCC-FINMA, Art. 23

Dérivés sur devises ouverts à la fin de la période sous revue

Vente Monnaie	Vente Montant	Achat Monnaie	Achat Montant	Date d'échéance	Valeur de remplacement en CHF	En % de la fortune
Opérations à terme sur devises**						
EUR	1 500 000	CHF	1 399 425	17.01.2025	-6 670.00	-0.01
USD	5 000 000	CHF	4 263 250	17.01.2025	-260 333.00	-0.24
CHF	463 849	EUR	500 000	17.01.2025	4 850.00	0.01
					-262 153.00	-0.24

Les indications ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

** évaluées selon les paramètres observables sur le marché

Dérivés sur devises effectués pendant la période sous revue

Vente Monnaie	Vente Montant	Achat Monnaie	Achat Montant	Date d'échéance
Opérations à terme sur devises				
EUR	1 500 000	CHF	1 402 830	19.04.2024
USD	5 000 000	CHF	4 289 600	19.04.2024
EUR	1 500 000	CHF	1 444 950	19.07.2024
USD	4 000 000	CHF	3 605 240	19.07.2024
EUR	1 500 000	CHF	1 443 090	18.10.2024
USD	4 000 000	CHF	3 503 408	18.10.2024
EUR	1 500 000	CHF	1 399 425	17.01.2025
USD	5 000 000	CHF	4 263 250	17.01.2025
CHF	463 849	EUR	500 000	17.01.2025

Indications complémentaires

Instruments financiers dérivés

Procédure de mesure des risques Commitment approche I: Art. 34 OPCC-FINMA

Position	montant en CHF	En % de la fortune nette du fonds
Total des positions augmentant l'engagement	469 210.94	0.43%
Total des positions réduisant l'engagement	5 938 882.81	5.48%

Prêts de valeurs mobilières

La direction du fonds ne pratique pas d'opérations de prêts de valeurs mobilières.

Opérations de pension

La direction du fonds n'effectue pas d'opérations de mise ou prise en pension.

Rémunération réglementaire à la direction du fonds

Commission forfaitaire de gestion

- Commission forfaitaire de gestion effective:

Classe A	0.74% p.a.;
Classe N	0.13% p.a.; ¹
Classe S	0.74% p.a.;

- Commission forfaitaire de gestion maximum pour toutes les classes selon le contrat de fonds: 1.5% p.a.; calculée sur la fortune nette moyenne du fonds.

La commission de gestion des fonds cibles dans lesquels il est investi ne peut représenter que 2% au maximum.

¹ La commission de gestion forfaitaire effective a été diminuée de 0.14% à 0.13% p.a. le 03.01.2024.

Accords de rétrocessions de commissions («commission sharing agreements») et commissions en nature («soft commissions»)

La direction du fonds n'a pas conclu d'accords de rétrocessions de commissions («commission sharing agreements») ou d'accords concernant des «soft commissions».

Total Expense Ratio (TER)

Cet indice a été calculé conformément à la «directive de la AMAS dans la version valable actuellement sur le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux». Il exprime, de manière rétrospective et en pourcentage du total des actifs nets, l'ensemble des commissions et frais imputés au fur et à mesure sur le total des actifs nets (charges d'exploitation).

TER composé pour les 12 derniers mois:

Classe A	0.94%*
Classe N	0.34%*
Classe S	0.94%*

* Le fonds cible 1956 Fund Swiss Large Cap Passive ne publie pas de TER selon le standard de la branche. La part du TER composé est établie selon la «directive de la AMAS dans la version valable actuellement sur le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) de placements collectifs de capitaux».

Principes de l'évaluation et du calcul de la valeur nette d'inventaire

Cf. appendice indications complémentaires.

Taux de change

EUR 1	=	CHF	0.938422
USD 1	=	CHF	0.906250

Appendice des indications complémentaires

Principes de l'évaluation et du calcul de la valeur nette d'inventaire

Principes de l'évaluation

1. La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment et la quote-part des différentes classes est déterminée à la valeur vénale à la fin de l'exercice comptable et chaque jour, dans l'unité de compte du compartiment déterminant. Les jours où les bourses ou marchés des pays principaux de placement d'un compartiment sont fermés (par exemple: jours bancaires et boursiers fériés à Zurich), le calcul de la valeur nette d'inventaire dudit compartiment est reporté au jour ouvrable qui suit.
2. Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués au prix payé selon les cours du jour du marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction de fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.
3. Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction de fonds peut les évaluer selon le ch. 2.
4. La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés en bourse ni sur un autre marché réglementé ouvert au public est déterminée comme suit: Le prix d'évaluation des placements repose sur la courbe des taux correspondante. L'évaluation basée sur la courbe des taux se réfère aux composantes du taux d'intérêt et du spread. Les principes suivants s'appliquent: pour chaque instrument du marché monétaire, les taux d'intérêt suivants la durée résiduelle sont interpolés. Le taux d'intérêt ainsi déterminé est converti en un cours de marché via l'ajout d'un spread qui reflète la solvabilité de l'émetteur sous-jacent. Ce spread est adapté en cas de changement significatif de la solvabilité du débiteur.
5. Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changement notables des conditions de marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.
6. Les instruments financiers dérivés négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du jour en vigueur sur le marché principal. Les instruments financiers dérivés non négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public (Dérivés-OTC) doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.
7. Les quotes-parts de la valeur vénale de la fortune nette d'un compartiment (fortune totale de ce compartiment, déduction faite des engagements) devant être attribuées aux différentes classes de parts sont définies la première fois lors de la première émission de plusieurs classes de parts (lorsque celles-ci interviennent en même temps) ou lors de la première émission d'une autre classe sur la base des résultats entrant pour chaque classe de parts correspondant audit compartiment. La quote-part fait l'objet d'un nouveau calcul lors de chaque événement suivant:
 - a) lors de l'émission et du rachat de parts;
 - b) à la date de référence des distributions, dans la mesure où (i) de telles distributions ne se rapportent qu'à des classes de parts distinctes (classes de distribution) (ii) les distributions aux différentes classes de parts diffèrent en pourcentage de leur valeur nette d'inventaire respective ou (iii) divers coûts ou commissions sont imputés sur les distributions des différentes classes de part en pourcentage de chaque distribution;
 - c) lors du calcul de la valeur nette d'inventaire, dans le cadre de l'attribution d'engagements (y compris les frais et commissions dus ou échus) aux différentes classes de parts, si les engagements des différentes classes de parts diffèrent en pourcentage de leurs valeurs nettes d'inventaire respectives, à savoir si (i) des taux de commission différents sont appliqués aux différentes classes de parts ou si (ii) des charges de coûts propres à chaque classe sont imputées;
 - d) lors du calcul de la valeur nette d'inventaire, dans le cadre de l'attribution des revenus ou des gains en capital aux différentes classes de parts, dans la mesure où les revenus ou les gains en capital résultent d'opérations qui n'ont été effectuées que dans l'intérêt d'une classe de parts ou dans l'intérêt de plusieurs classes de parts, mais pas en proportion de leur quote-part dans la fortune nette du fonds.

Principe du calcul de valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe d'un compartiment résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du compartiment revenant à la classe en question, réduite à d'éventuels engagements du compartiment attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. Elle est arrondie à la plus petite unité supérieure ou inférieure de l'unité de compte du compartiment.

Instruments financiers dérivés de gré à gré

Si le compartiment conclut des transactions de gré à gré, il peut être exposé à des risques liés à la solvabilité des contreparties à ces opérations: lorsque le compartiment conclut des contrats à terme, des options et des contrats de swap ou utilise d'autres techniques faisant appel à des instruments dérivés, il encourt le risque qu'une contrepartie à une transaction de gré à gré ne remplisse (ou ne puisse pas remplir) ses obligations en vertu d'un contrat spécifique ou de plusieurs contrats. Le risque de contrepartie peut être atténué par le dépôt d'une garantie. Si le compartiment doit recevoir une garantie aux termes d'un contrat, celle-ci peut être conservée par la banque dépositaire/le dépositaire pour le compte du compartiment ou transférée à la contrepartie à la transaction de gré à gré selon les modalités convenues entre le compartiment et cette dernière. La faillite, l'insolvabilité ou tout autre incident de crédit affectant la contrepartie à la transaction de gré à gré, la banque dépositaire ou un membre de son réseau de sous-dépositaires/ banques correspondantes peut entraîner un retard dans la mise en oeuvre des droits du compartiment à l'égard de la garantie, les limiter, voire même les rendre nuls, auquel cas le compartiment se verrait contraint d'honorer les obligations lui incombant dans le cadre de la transaction de gré à gré indépendamment de toute garantie constituée à l'avance pour couvrir lesdites obligations.

Contreparties, type et montant des sûretés acceptées des dérivés:

Date de conclusion: 31.12.2024	Vaudoise Umbrella Fund – Defensive	Vaudoise Umbrella Fund – Balanced	Vaudoise Umbrella Fund – Dynamic
Monnaie:	CHF	CHF	CHF
Contreparties et la valeur vénale des instruments dérivés OTC			
UBS AG	-704 806.60	-1 205 726.20	-262 153.36
Type et montant des sûretés acceptées:			
– Obligations	-	-	-
– Actions	-	-	-
– Espèces	-	-	-
– Fonds de placement	-	-	-
– Instruments du marché monétaire	-	-	-
– Autres sûretés	-	-	-
Total sûretés reçues	-	-	-

Taux de commission de gestion maximum pour les fonds cibles inclus dans la fortune du fonds

Fonds cibles	Maximum%
1895 FUND – ESG GLOBAL EQUITIES PASSIVE F	0.05
1956 FUND-SWISS LARGE CAP PASSIVE-UNITS -A-	N/A
AB SICAV SHORT DUR HIGH YIELD PORTFOLIO I2 USD-CAP	0.55
BERENBERG EUROPEAN SMALL CAP FUND M A	1.75
BLACKROCK INVESTMENT FUNDS SWITZERLAND - ISHARES	
SBI® ESG AAA-BBB BOND INDEX FUND (CH) Y CHF	0.00
CANDRIAM BONDS GLOBAL HIGH YIELD V2 EUR ACC	0.60
CREDIT SUISSE INDEX FUND (CH) - BOND AGGREGATE GLOBAL EX CHF ESG BLUE QB CHF	1.30
CREDIT SUISSE INDEX FUND (CH) - (LUX) EQUITY EMERGING MARKETS ESG BLUE QB FONDS	0.13
CREDIT SUISSE INDEX FUND (CH) - BOND SWITZERLAND AAA-BBB 1-5 ESG BLUE QB	1.30
ETHOS - EQUITIES CH INDEXED, CORPORATE GOVERNANCE Z	0.60
JPMORGAN INVESTMENT FUNDS - GLOBAL CONVERTIBLES CONSERVATIVE FUND I USD	0.16
JSS SUSTAINABLE EQUITY - SARASELECT I CHF DIST	1.40
LO FUNDS (CH) - SWISS FRANC CREDIT BOND ZD CHF	N/A
MUZINICH FUNDS - MUZINICH EMERGINGMARKETSSHORTDURATION FUND H USD	0.60
NEUBERGER BERMAN SHORT DURATION EMERGING MARKET DEBT FUND I USD	0.75
PICTET CH - SHORT-TERM MONEY MARKET CHF I DY	0.14
PICTET CH - SWISS MID SMALL CAP-Z DY-CHF	1.60
ROWE PRICE FUNDS SICAV - US SMALLER COMPANIES EQUITY FD-I	0.80
SWISS LIFE FUNDS (LUX) BOND ESG GLOBAL CORPORATES EUR AM CAP	1.00
SWISSCANTO (CH) INDEX PRECIOUS METAL FUND GOLD PHYSICAL GT USD	0.45
ZURICH INVEST INSTITUTIONAL FUNDS ZIF IMMOBILIEN INDIREKT SCHWEIZ Z ACC	2.00

À l'attention du Conseil d'administration
UBS Fund Management (Switzerland) AG, Bâle

Bâle, le 24 avril 2025

Rapport abrégé de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Rapport relatif à l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement

Vaudoise Umbrella Fund,

avec les compartiments

- ▶ Defensive
- ▶ Balanced
- ▶ Dynamic

comprenant les comptes de fortune au 31 décembre 2024, les comptes de résultat pour l'exercice arrêté à cette date, des indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts, ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs LPCC.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages de 2 à 24) sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration de la direction de fonds. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans un rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou dans leur ensemble, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme à la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

- ▶ nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne de la direction de fonds pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la direction de fonds.
- ▶ nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young SA

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Diplômé en sciences économiques

Autres informations

Rapport du gestionnaire du portefeuille-titres

Vaudoise Defensive

La banque nationale suisse a profité de l'amélioration sur le front de l'inflation pour baisser ses taux, emportant dans son sillage les taux longs. Si la situation est plus contrastée au niveau des taux dans le reste du monde, le crédit, plus particulièrement le haut rendement, a su tirer son épingle du jeu.

Majoritairement investi en obligations, le fonds Defensive affiche une performance positive sur l'année. Une allocation forte en obligations libellées en francs suisses et au crédit d'entreprise en sont les raisons principales. Les alternatives que sont l'or et l'immobilier ont aussi fortement contribué à la performance.

Vaudoise Balanced

Une accalmie sur le front de l'inflation, des économies globalement résilientes et la thématique de l'intelligence artificielle ont cette année encore soutenu les bourses et permis aux banques centrales de baisser leur taux, menant la majorité des classes d'actifs à des performances annuelles positives.

Dans un tel environnement, le fonds Balanced affiche une performance positive sur l'année, porté tant par la baisse des taux suisses que par le bon comportement du marché des actions américaines. L'immobilier suisse et, de manière plus marquée encore, l'or contribuent positivement à la performance.

Vaudoise Dynamic

La thématique de l'Intelligence artificielle a porté les marchés en début d'année, puis l'activité des banques centrales a repris le dessus, menant à un peu plus de volatilité. Si la plupart des bourses affichent une performance positive, celle-ci est souvent concentrée sur un nombre restreint de sociétés et la dispersion entre les régions et les tailles des sociétés est importante.

Majoritairement investi en actions, le fonds Dynamic affiche donc une performance positive, porté notamment par le très bon comportement boursier des grandes sociétés américaines. La relative faiblesse du franc suisse, non protégé ici, et une allocation à l'or complètent le panorama positif de l'année.